



Dans les Vosges, je TRIE
tous mes EMBALLAGES

dans le sac jaune

Magazines & Journaux
en PAPIER



Emballages alimentaires
en CARTON



Conserves & Emballages
en MÉTAL



Bouteilles & Flacons
en PLASTIQUE



BARQUETTES



BOITES - POTS - TUBES



SACS - FILMS PLASTIQUES



Bouteilles

VERRE VIDES ET SANS BOUCHONS



Verrines/Pots



Bocaux



LES FAUX AMIS
à mettre à la déchèterie

verres de cuisine,
vaisselle, assiettes, plats,
vitraux, miroirs,
pots de fleurs, vases, ampoules,
néons électriques...

Copyright - 2023

Déchetterie

- Pour être admis dans la benne incinérable/tout-venant, tout objet doit faire moins de 1 m de long, à découper si nécessaire avant le dépôt.

- Les apports en déchetterie sont limités à 2 m³ par passage et par jour.

- L'amiante est acceptée dans les déchetteries de Raon-l'Étape (03 29 51 06 09),

Corcieux (03 29 50 53 89) et Anould (03 29 57 13 37),
Uniquement sur rendez-vous.

- À compter du 1^{er} janvier 2024, les professionnels pourront accéder uniquement dans les déchetteries d'Anould, de corcieux et de Raon l'Étape. En cas d'apport important, merci de vous adresser en Ets Dreyfus au 03 29 55 12 61.

Déchetterie de Corcieux

Fermée les dimanches et jours fériés - 03 29 50 53 89

HORAIRES D'ÉTÉ (1^{er} avril > 31 octobre)

Lundi	fermé	14h - 18h
Mardi	9h - 12h	fermé
Mercredi	fermé	14h - 18h
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h30

HORAIRES D'HIVER (1^{er} novembre > 31 mars)

Lundi	fermé	14h - 17h
Mardi	9h - 12h	fermé
Mercredi	fermé	14h - 17h
Jeudi	fermé	fermé
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30

Le gardien se donne le droit de fermer la déchetterie 15 minutes avant l'heure de fermeture selon l'affluence.

2024

guide du TRI

Trions... Recyclons... Economisons...



L'agglo.

Saint-Dié des
vosges

EVODIA
Etablissement Vosgien d'Optimisation
des Déchets par l'Innovation et l'Action

CITEO
Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits

Secteur Val de Neuné

Arrentès-de-Corcieux, Barbey-Seroux, Biffontaine, Corcieux, Gerbépal,
La Chapelle-devant-Bruyères, La Houssière, Les Poulières, Vanémont et Vienville

Jour de collecte

Lundi : Gerbépal, La Houssière, Vienville, Vanémont

Mercredi : Arrentès-de-Corcieux, Corcieux

Jeudi : Barbey-Seroux, Biffontaine, La Chapelle-devant-Bruyères, Les Poulrières

– Toujours à sortir la veille au soir, sur la voie publique. Les Bacs doivent être présentés à la collecte poignée face à la route et couvercle fermé. Ils doivent être rentrés dans la journée après le ramassage des papiers.

– Les collectes du 1^{er} mai et 25 décembre 2024

ainsi que du 1^{er} janvier 2025 seront effectués le 2 mai, le 26 décembre 2024 et le 2 janvier 2026. Pour les autres jours fériés les collectes sont maintenues le jour-même.

– Seuls les bacs seront collectés. **Les sacs noirs au sol ne seront pas ramassés.**

⚠ À compter du 1^{er} janvier 2024, le système de facturation évolue au profit de la redevance incitative pour l'ensemble du territoire. La facturation des déchets s'effectuera en fonction de la quantité de d'ordures ménagères produites. En cas de déménagement : il faut impérativement le signaler aux services déchets, et laisser le Bac sur place pour le prochain arrivant.

Rappels

– Les couvercles des emballages sont à mettre au tri (opercule du pot de yaourt, bouchon du bocal en verre, le bouchon de la bouteille plastique est à laisser sur la bouteille...)

– Ne pas imbriquer les emballages entre eux ni les écraser. Merci de les mettre en vrac.

– Le papier déchiqueté trop finement (plus petit qu'une carte bancaire) n'est plus valorisable au centre de tri, il est donc à mettre au composteur ou aux ordures ménagères.

– Les sacs jaunes et ordures ménagères sont refusés en déchetterie.

– Les sacs jaunes sont à récupérer librement en mairie. Si vous utilisez un conteneur jaune pour le tri, merci de ne plus mettre de sacs jaunes dedans et d'y déposer les déchets recyclables en vrac.

– Pour une question de sécurité et de facilité de collecte, veuillez ne pas présenter à la collecte des sacs jaunes trop lourds.

– Essuie-tout, mouchoir usagé : de préférence au composteur, à défaut dans les ordures ménagères.

– Cartons bruns : à déposer à plat en déchetterie.

– Textiles : à apporter en déchetterie ou dans les bornes textiles.

Un doute ?

Rendez-vous sur triercestdonner.fr en scannant ce QRCode :



Une question ?

Contactez le service Déchets de la communauté d'agglomération au 03 29 52 65 56

service-dechets@ca-saintdie.fr

<https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Calendrier de la collecte sélective 2024

EN JAUNE JOURS DE COLLECTE DES SACS JAUNES

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					